## APOORAA RAHI O TE FENUA MAOHI



Mapeete, le 03 MARS 2012 N° 681/2012/APF/3G/Scima

ASSEMBLÉE DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

Te Peretiteni Le Président

## COMMUNIQUÉ

L'article intitulé « Assemblée : les travaux qui fâchent » paru dans les Nouvelles du 8 mars 2012 comporte des contre-vérités qui appellent de ma part une mise au point.

Le montant annoncé de report de crédits de 553,5 millions n'est pas de mon fait mais correspond à une procédure comptable classique.

En effet, la règlementation budgétaire, comptable et financière impose chaque année, que les crédits de paiement non consommés à la fin de l'exercice sont reportés sur l'exercice suivant et font l'objet d'une délibération budgétaire modificative.

Depuis 2009, le montant de ces reports évolue de manière constante et s'établit comme suit :

- 2009: 597,3 millions,

- 2010: 559,4 millions,

- 2011:553,5 millions.

De cagnotte, il ne saurait en être question.

S'agissant du montant annoncé de 323 millions correspondant au réaménagement du site Tarahoi, ces chiffres doivent être mis en perspective avec les coûts annoncés de 2,9 milliards pour une reconstruction totale des locaux et non pas 800 millions comme cité dans l'article.

En effet, le 23 mai 2011, j'ai décidé, avec l'accord unanime des membres du bureau, toutes tendances confondues, de privilégier des travaux de rénovation à un coût raisonnable.

L'ensemble des travaux engagés a été pensé dans le but d'améliorer les conditions de travail des élus et de leurs collaborateurs et s'inscrit dans une démarche non seulement de sécurisation des locaux mais également pédagogique et didactique de valorisation du patrimoine culturel, historique et architectural de l'institution.

Par ailleurs, le bureau a également validé le principe de renouvellement du système audio visuel de l'institution, du fait de sa vétusté (seules deux caméras sur cinq fonctionnent) et pour offrir aux internautes des images et du son de meilleure qualité. Il ne s'agit en aucun cas d'une chaine de télévision privée.

Enfin, les travaux, ont, pour la plupart, été confiés à des entreprises locales ce qui participe à la préservation de l'emploi et à la relance économique du Pays.

Jacqui DROLLET